

CAHIER DU PARTICIPANT



34e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 17 AVRIL 2021, 9H À 16H30

VIRTUELLEMENT

#JeuneEtFière

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	2
LE CONSEIL DE DIRECTION	3
TABLES RONDES	4
RÈGLES SUR ZOOM	5
RÈGLES ET PROCÉDURES - CODE MORIN	6
ORDRE DU JOUR	10
PROCÈS-VERBAL AGA 2020	11
SUIVIS DES MANDATS 2020-2021	20
MANDATS TERMINÉS.....	20
MANDATS EN COURS DE CONCRÉTISATION	21
MANDATS EN ATTENTE	21
MANDATS À TOUT JAMAIS	22
J'AIMERAIS M'IMPLIQUER À LA FJFNB.....	23
PROCÉDURES ÉLECTORALES 2021	24
DOCUMENTS MISE EN CANDIDATURE	27

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2020-2021 a été une période bousculée par les changements, mais aussi très créative et innovante. Elle a mis en avant les plus gros besoins des jeunes, et c'est autour de cela que la FJFNB a souhaité travailler. Nous avons mis en œuvre les projets qui pouvaient au maximum accompagner les jeunes, dans cette année très différente et parfois même inquiétante. Dès septembre, la question de la santé mentale a été au centre de beaucoup de nos activités avec nos ateliers et la tournée Zone de confort.

Grâce aux tournées, nous avons pu soutenir les jeunes et leur donner des idées pour prendre soin de leur santé mentale dans cette période difficile. Les ateliers durant les collocaux, ainsi que les sondages, ont permis de faire un état des lieux et de proposer des pistes de solution aux instances gouvernementales.

Nous avons également continué à accompagner les jeunes dans les projets de mobilisation qui leur tenaient à cœur. On parle ici de l'environnement et de la littératie financière qui sont des sujets très demandés.

Le concours Vert demain a permis de soutenir 4 projets en environnement dans 4 écoles différentes. Le projet Gaia et Labos Créatifs ont soutenu 2 des projets gagnants et la FJFNB, grâce entre autres au financement du Fonds de fiducie en environnement, a pu soutenir les 2 autres. Le concours a donné de la visibilité aux réalisations auprès du grand public et a inspiré d'autres jeunes.

La tournée Plein les poches a permis de sensibiliser plus d'une centaine de jeunes aux enjeux économiques et à la gestion de l'argent. Pour cela la FJFNB a créé un jeu très apprécié et demandé par les jeunes.

Suite à une très forte demande de la part de la jeunesse, nous avons également continué de proposer des activités en sports électroniques. La création d'une ligue de sports électroniques francophone au Nouveau-Brunswick se poursuit avec beaucoup d'énergie.

Pour réaliser nos mandats, nous sommes fiers d'avoir collaboré avec de nombreux ministres et partenaires. Nous avons réalisé près de soixantaine de rencontres officielles pour faire entendre les voix et réaliser les idées de la jeunesse.

Enfin, nous avons produit des guides, des campagnes et réalisé des entrevues pour sensibiliser à des enjeux civiques tels que le féminisme et le consentement, le vote à 16 ans et l'inclusion.

En cette année des plus exceptionnelles, la FJFNB a continué à faire ce qu'elle fait de mieux : écouter, soutenir et réaliser les projets et les revendications des jeunes francophones du N.-B. En tant que président de la FJFNB, je suis fier de pouvoir y contribuer. Cette année d'engagement m'a appris que rien n'est jamais perdu d'avance et qu'il suffit de croire en nous pour faire avancer ce qui nous tient le plus à cœur.

Simon Thériault
Président de la FJFNB, 2020-2021

LE CONSEIL DE DIRECTION



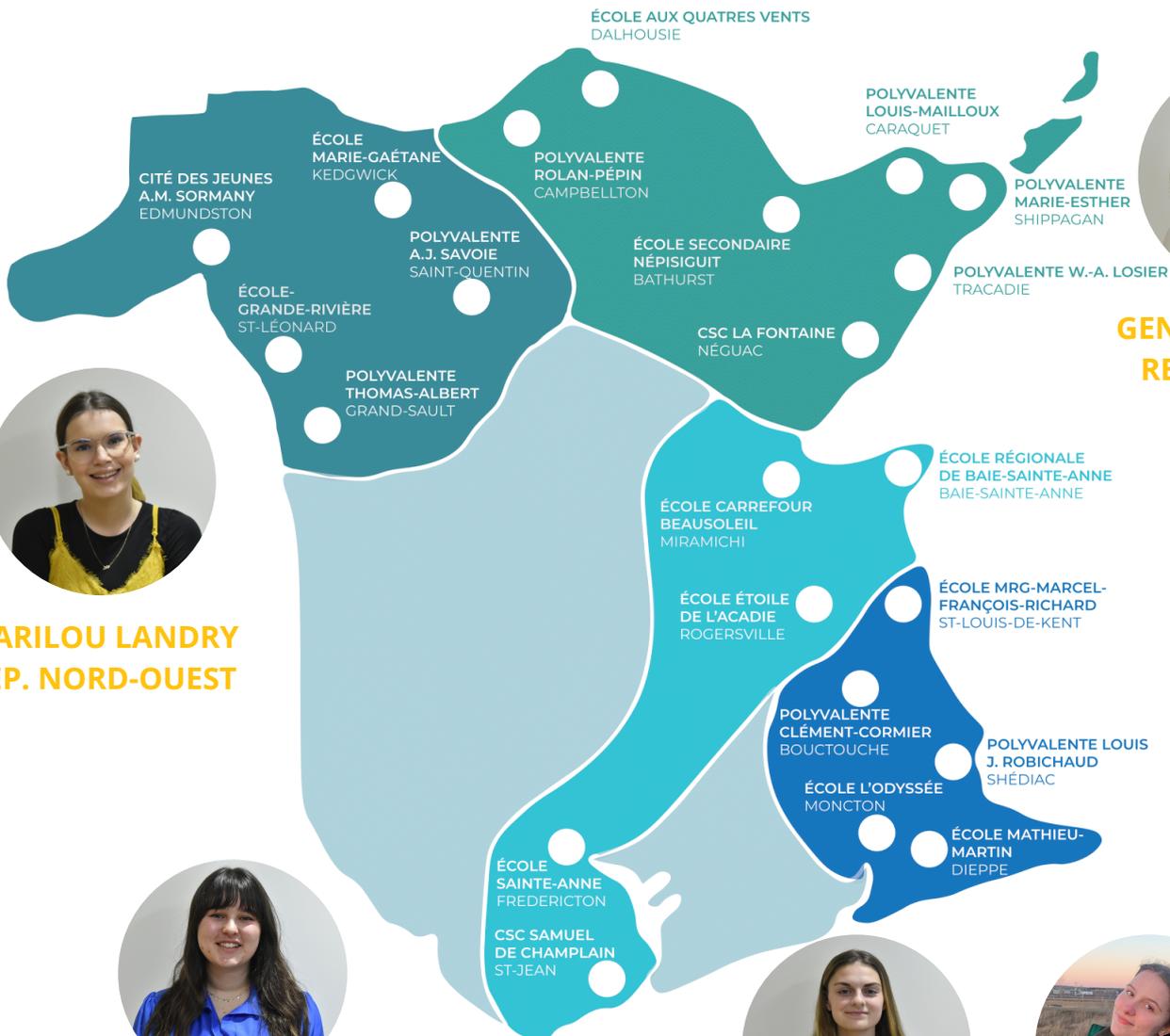
JULIEN BÉRUBÉ
VICE-PRÉSIDENT



SIMON THÉRIAULT
PRÉSIDENT



ÉTIENNE BÉLANGER
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER



GENEVIÈVE BREAU
REP. NORD-EST



MARILOU LANDRY
REP. NORD-OUEST



MAUDE SONIER
REP. CENTRALE



ROXANNE ALBERT



MIA BISHOP

REPRÉSENTANTES SUD

TABLES RONDES DE L'AGA



QU'EST-CE QUE C'EST UNE TABLE RONDE?

Une table ronde, c'est un lieu de discussion honnête et sans jugement pour te permettre de parler de TES idées. Avec d'autres jeunes de partout dans la province, tu pourras décider quelles sont les priorités des jeunes pour les années à venir! L'objectif de la rencontre est de connaître tes besoins afin de créer des activités qui y répondent.

Cette année, on sort de nos habitudes en vous proposant deux tables rondes ouvertes. Contrairement aux années précédentes, les tables rondes n'auront pas de thématique spécifique. On débutera la discussion en vous invitant à proposer les sujets de votre choix, sur lesquels vous allez pouvoir échanger et donner votre opinion. On souhaite ainsi sortir de la boîte et vous offrir des projets qui vous tiennent à coeur sur des aspects de votre vie que l'on ne touche peut-être pas encore.

Suite aux commentaires que les autres participants et toi aurez partagés, nous rassemblerons ces idées afin de vous arriver à l'AGA du samedi avec des propositions de mandats sur lesquelles les membres (les représentants étudiants de chaque école francophone) pourront voter.

Pour vous aider à réfléchir à des sujets nouveaux, voici les thèmes des tables rondes de l'AGA de l'année dernière: Développement personnel, Santé mentale, Activisme, Implication des jeunes, Environnement, Éducation Moderne, Sports, Arts et culture.

RÈGLES SUR ZOOM

Afficher votre nom, prénom et pronoms

Votre nom d'usage sur la plateforme Zoom doit être votre nom, prénom et pronoms. Appuyez sur le bouton « Participants » au bas de votre fenêtre Zoom.

Sous l'onglet « Participants » à droite de votre nom, cliquez sur « More », puis sur « Renommer ».

Tapez votre nom, prénom et pronoms, puis validez en cliquant sur « Renommer ».

Caméra et micro

On vous invite à garder vos caméras ouvertes pendant les sessions. Vous pouvez l'éteindre si vous devez vous absenter brièvement. Assurez-vous que votre micro est éteint (mute) à tout moment afin d'assurer une bonne qualité du son pour tout le monde. Vous pourrez l'ouvrir quand la parole vous est accordée.

Prendre la parole

Pour prendre la parole, vous devez utiliser la fonction « Lever la main ». Vous retrouvez cette fonction dans les réactions dans la barre en bas de la fenêtre Zoom.

Si vous n'avez pas cette fonction, aller dans participant et cliquer sur « More », puis « Lever la main ».

Procédure de vote

Un sondage apparaîtra automatiquement lorsqu'un vote sera demandé. Vos options de vote seront : oui, non et abstention. L'abstention devrait seulement être utilisé si tu n'as pas assez d'information sur le sujet.

Quand tout le monde aura voté, le résultat sera affiché à l'écran.

Utilisation du chat

Le chat public doit être utilisé uniquement afin de répondre aux questions ou faire des commentaires sur la discussion en cours.

Pour discuter avec quelqu'un, nous vous invitons à utiliser le chat privé avec cette personne.

SAFE SPACE

Comme à chacune de nos activités, on vous offre des moyens pour discuter avec nous si vous en ressentez le besoin.

Vous pouvez nous contacter :

- sur le cellulaire de la FJFNB au [506-227-6606](tel:506-227-6606),**
- en écrivant en Chat Privé avec Max-FJFNB,**
- ou en demandant en privé à Aurélie-FJFNB-Technique de créer un salon privé.**

RÈGLES ET PROCÉDURES

C'est quoi une Assemblée Générale Annuelle?

Un AGA est une réunion qui a lieu une fois par année pour réunir les membres d'un organisme. Durant celle-ci, les membres prennent des décisions sur les activités réalisées dans l'année à venir, approuvent les états financiers et élisent les nouveaux membres du conseil de Direction.

Qui sont les membres de la FJFNB et quels sont leurs droits?

Les membres de la FJFNB sont les 22 écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. Chaque membre de ces écoles a un droit de vote durant l'AGA.

La présidence d'assemblée:

- Facilite le déroulement de la réunion;
- Accorde des droits de parole;
- Rappelle à l'ordre toute personne ne respectant pas les procédures;
- Est impartial, elle n'a pas d'opinion.

Le ou la secrétaire d'assemblée:

- Rédige le procès-verbal de l'assemblée;
- Note toutes les propositions, les amendements et les sous-amendements qui sont faits tout au long de l'assemblée;
- Note le nom et l'école de tous les gens qui font les propositions/ amendements/sous-amendements et les gens qui appuient.

10 RÈGLES ET PROCÉDURES SIMPLES SELON LE CODE MORIN

La proposition principale

Pour présenter une proposition, on demande le droit de parole avec l'emoji de la main, ou pour ceux que cela ne fonctionne pas le dire dans le chat, afin d'attirer l'attention de la présidence.

Lorsque la présidence nous donne la parole, on allume son micro et on dit « Monsieur le Président, je propose que » et on énonce sa proposition. La proposition doit ensuite être appuyée comme suit « Monsieur le Président, j'appuie. »

On peut présenter une proposition si l'on veut qu'une décision soit prise sur le sujet discuté.

L'amendement

On présente un amendement de la même façon qu'une proposition principale. On peut présenter un amendement si l'on est en accord avec le fond de la proposition qui a été présentée, mais qu'on veut y apporter une certaine modification avant son adoption.

Exemple : Supposons que quelqu'un fasse la proposition suivante : « Monsieur le président, je propose que la FJFNB développe le projet XYZ. ». Si l'on veut préciser cette proposition en parlant des partenaires par exemple, il faut présenter un amendement à la proposition principale en disant : « Monsieur le président, je propose d'amender la proposition pour que le projet XYZ soit développé en partenariat avec les écoles. » Ceci a pour effet, une fois adopté, d'amender la proposition principale.

Le sous-amendement

On peut aussi modifier un amendement de la même façon qu'on a amendé une proposition principale. Le sous-amendement ne sera recevable que s'il se rapporte à l'amendement (et non pas à la proposition principale).

Exemple : Si l'on reprend l'exemple précédent, la proposition était de développer un projet. L'amendement précisait de développer le projet en partenariat avec les écoles. Le sous-amendement pourrait préciser de le faire avec les 22 écoles. Le sous-amendement ne serait pas recevable si, par exemple, il demandait que le projet se passe au mois de mai (parce qu'il ne se rapporte pas à l'amendement qui parle de partenariat). Sur une même proposition principale, on ne peut présenter qu'un seul amendement et qu'un seul sous-amendement à la fois.

La question de privilège

On peut invoquer une question de privilège lorsque les droits des membres sont attaqués. Voici des exemples :

- Il y a du désordre dans les discussions et on ne peut pas s'exprimer
- Le lieu de la réunion n'est pas adéquat et l'on ne sent pas qu'on peut bien participer à la réunion.

S'il y a urgence, on peut même interrompre un orateur qui a la parole.

Le droit de parole sur la proposition principale, sur un amendement ou sur un sous-amendement

Lorsqu'on désire prendre la parole à une assemblée, on active l'emoji de la main ou on le signal dans le chat et l'on demande la parole à la présidence. Dès que la présidence vous accorde la parole, on peut commencer à parler en s'exprimant pour ou contre la proposition principale ou son amendement ou sous-amendement qui est alors débattu.

On peut parler pour ou contre pratiquement toute proposition à l'intérieur des limites de temps qui sont fixées par l'assemblée. Pour pouvoir prendre la parole sur une proposition principale, un amendement ou un sous-amendement, il faut D'ABORD que la proposition/amendement/sous-amendement soit proposé.e correctement par un membre de l'assemblée, accepté par la présidence, puis appuyé par un autre membre de l'assemblée.

Lorsque l'assemblée délibère sur une proposition/amendement/sous-amendement, on limite son intervention à l'objet de cette proposition, de cet amendement ou de ce sous-amendement.

Comment mettre fin au débat? : La question préalable

Quand on pense que la discussion a assez duré sur une proposition/amendement/sous-amendement, on peut vouloir mettre fin à la discussion. Pour ce faire, on active l'emoji de la main ou on le signal dans le chat et lorsque la présidence nous accorde la parole, on active son micro et on dit : « Monsieur le président, je pose la question préalable. » Quelqu'un doit alors appuyer cette proposition de question préalable. Lorsqu'elle est appuyée, la présidence demande, sans débat, le vote de l'assemblée de cette proposition. Elle doit rallier un vote favorable des deux tiers (2/3).

Maintenant que les deux tiers des membres veulent mettre fin au débat sur la proposition/amendement/sous-amendement, la présidence demande au proposeur de conclure et appelle au vote immédiatement.

Comment déposer une proposition sur le bureau?

Si l'on désire ajourner ou terminer le débat sur une question, on peut aussi présenter une proposition demandant que la question débattue soit déposée sur le bureau. Ceci permet de réfléchir et d'y revenir plus tard. On active l'emoji de la main ou on le signal dans le chat et lorsque la présidence nous accorde la parole, on active son micro et on dit : «Monsieur le président, je propose que la question sous considération soit déposée sur le bureau. ». Quelqu'un doit appuyer cette proposition de dépôt sur le bureau. Lorsqu'elle est appuyée, la présidence demande, sans débat, le vote de l'assemblée de cette proposition.

Le point d'information

Si à un moment ou à un autre pendant l'assemblée, on ne comprend pas la question débattue ou si l'on veut qu'elle soit expliquée plus clairement, on peut demander un point d'information. On active l'emoji de la main ou on l'annonce dans le chat et quand on a le droit de parole, on active son micro et on dit : « Monsieur le président, je désire obtenir une information. ».

Le point d'ordre

Si on est en désaccord avec une décision de la présidence ou si on pense que le débat ne respecte plus le sujet, on peut soulever un point d'ordre. On active l'emoji de la main ou on l'annonce dans le chat et quand on a la parole on active son micro et on dit : « Monsieur le président, je soulève un point d'ordre. ».

L'appel d'une décision de la présidence

Si on est en désaccord avec une décision de la présidence, on active l'emoji de la main ou on l'annonce dans le chat et quand on a la parole, on active son micro et on dit : « Monsieur le président, j'en appelle à la décision de la présidence. » Il faut alors que quelqu'un appuie cette proposition. Il faut ensuite dire pourquoi on croit que la décision de la présidence devrait être renversée. La présidence a aussi la possibilité de dire pourquoi elle a pris cette décision. Personne d'autre ne peut participer à cette discussion. Après, on passe au vote pour savoir si l'assemblée maintient ou renverse la décision de la présidence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Appel des membres
3. Nomination de la présidence d'assemblée
4. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Nomination de la présidence d'élection
7. Explication des procédures d'élection
8. Adoption du procès-verbal de la 33e Assemblée générale annuelle
9. Réception du rapport annuel 2020-2021
 - a. Réception du rapport de la présidence
 - b. Réception du rapport de la direction générale
10. Nomination des membres honorifiques
11. Nomination au Conseil d'administration 2021-2022
12. Pause Jeux
13. Présentation des États Financiers en date du 31 mars 2021
14. Nomination d'une firme comptable pour l'année financière 2021-2022
15. Adoption de la cotisation annuelle
16. Pause Diner
17. Suivi des recommandations des tables rondes
18. Pause
19. Élection des membres du Conseil de direction 2021-2022
20. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL AGA 2020

33e Assemblée générale annuelle

Le 26 septembre 2020

Format virtuel sur la plateforme Active Replica

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Félix Arseneault, souhaite la bienvenue à toutes les personnes déléguées et déclare l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle à 12h45, le samedi 26 septembre 2020.

2. APPEL DES MEMBRES

Le président, Félix Arseneault, procède à l'appel des membres et demande aux écoles d'identifier leur personne représentante officielle qui aura le droit de vote.

Présences :

C.S.C. La fontaine (Néguac)	Geneviève Breau
C.S.C. Samuel-de-Champlain (Saint-Jean)	Alec Jones
Cité des jeunes A.-M.-Sormany (Edmundston)	Absence
École Aux quatre vents (Dalhousie)	Absence
École Carrefour Beausoleil (Miramichi)	Maude Sonier
École Clément-Cormier (Bouctouche)	Roxanne Albert
École Grande-Rivière (St-Léonard)	Absence
École L'Odysée (Moncton)	Jeanne Boucher
École Mgr-Marcel-François-Richard (St-Louis-de-Kent)	Absence
École Marie-Esther (Shippagan)	Absence
École Marie-Gaétane (Kedgwick)	Absence
École Mathieu-Martin (Dieppe)	Ethan Toner
École Régionale de Baie-Ste-Anne (Baie-Ste-Anne)	Absence
École Étoile de l'Acadie (Rogersville)	Absence
École Secondaire Népisiguit (Bathurst)	Samuel Mallais
École Sainte-Anne (Fredericton)	Emma Philippe
Polyvalente A.-J.-Savoie (St-Quentin)	Nathan Voisine
Polyvalente Louis-J.-Robichaud (Shédiac)	Alexis Bourque
Polyvalente Louis-Mailloux (Caraquet)	Absence
Polyvalente Roland-Pépin (Campbellton)	Yanilou Babineau
Polyvalente Thomas-Albert (Grand-Sault)	Simon Thériault
Polyvalente W.-A.-Losier (Tracadie)	Absence

3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Proposé par : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)

Appuyé par : Julien Bérubé (École Carrefour Beausoleil, Miramichi)

PROP AGA2020-09-26 001

Que Sue Duguay agisse à titre de présidente d'assemblée pour la totalité de l'Assemblée générale annuelle 2020.

Adopté à l'unanimité

4. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Proposé par : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)

Appuyé par : Yanilou Babineau (Polyvalente Roland-Pépin, Campbellton)

PROP AGA2020-09-26 002

Que André Robichaud soit secrétaire d'assemblée pour la totalité de l'Assemblée générale annuelle 2020.

Adopté à l'unanimité

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée, Sue Duguay, fait la lecture de l'ordre du jour de l'AGA 2020.

Proposé par : Geneviève Breau (C.S.C. La fontaine, Néguaç)

Appuyé de : Alec Jones (C.S.C. Samuel-de-Champlain, St-Jean)

PROP AGA2020-09-26 003

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité

6. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

La présidente, Sue Duguay, présente Nicholas Berry comme président d'élection 2020.

Proposé par : Geneviève Breau (C.S.C. La fontaine, Néguaç)

Appuyé par : Luc Cormier (Polyvalente Louis-J.-Robichaud, Shédiac)

PROP AGA2020-09-26 004

Que Nicholas Berry soit président d'élection pour l'Assemblée générale annuelle 2020.

Adopté à l'unanimité

7. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Proposé par : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)

Appuyé par : Yanilou Babineau (Polyvalente Roland-Pépin, Campbellton)

PROP AGA2020-09-26 002

Que André Robichaud soit secrétaire d'assemblée pour la totalité de l'Assemblée générale annuelle 2020.

Adopté à l'unanimité

8. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée, Sue Duguay, fait la lecture de l'ordre du jour de l'AGA 2020.

Proposé par : Geneviève Breau (C.S.C. La fontaine, Néguaç)

Appuyé de : Alec Jones (C.S.C. Samuel-de-Champlain, St-Jean)

PROP AGA2020-09-26 003

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité

9 .NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

La présidente, Sue Duguay, présente Nicholas Berry comme président d'élection 2020.

Proposé par : Geneviève Breau (C.S.C. La fontaine, Néguaç)

Appuyé par : Luc Cormier (Polyvalente Louis-J.-Robichaud, Shédiac)

PROP AGA2020-09-26 004

Que Nicholas Berry soit président d'élection pour l'Assemblée générale annuelle 2020.

Adopté à l'unanimité

4.EXPLICATION DES PROCÉDURES D'ÉLECTION

Le président d'élection, Nicholas Berry, explique les rôles et responsabilités de chaque poste au conseil de direction. Les postes suivants devront être pourvus lors des élections d'aujourd'hui (26 septembre 2020) après une période de candidature qui a duré 2 semaines en ligne:

Au conseil de direction de la FJFNB

- Présidence
- Vice-présidence
- Secrétaire-trésorier.ère
- Représentant.e de la région Centrale
- Représentant.e de la région Nord-Est
- Représentant.e de la région Nord-Ouest
- Représentant.e de la région Sud

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 32e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La présidente d'assemblée, Sue Duguay, fait la lecture du procès-verbal de la 32e Assemblée générale annuelle.

Proposé par : Yanilou Babineau (Polyvalente Roland-Pépin, Campbellton)

Appuyé par : Janelle Poirier (secrétaire-trésorière sortante)

PROP AGA2020-09-26 005

Que le procès-verbal de la 32e Assemblée générale annuelle soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité

9. RÉCEPTION DES RAPPORT 2019-2020

9.A. RÉCEPTION DU RAPPORT ANNUEL 2019-2020 ET DU RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport annuel et le rapport de la présidence ont été présentés à toutes les personnes déléguées par le président, Félix Arseneault

Réceptionné par : Janelle Poirier (secrétaire-trésorière sortante)

9.B. RÉCEPTION DU RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le rapport annuel a été présenté à toutes les personnes déléguées par la directrice, Pascale Joëlle Fortin-Daigle

Réceptionné par : Yanilou Babineau (Polyvalente Roland-Pépin, Campbellton)

PROP AGA2020-09-26 006

Que le rapport annuel de 2019-2020, le rapport de la présidence et le rapport de la direction générale soient adoptés tels que présentés.

10. NOMINATION DES MEMBRES HONORIFIQUES

Proposé par : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)

Appuyé par : Julien Bérubé (École Carrefour Beausoleil, Miramichi)

PROP AGA2020-09-26 007

Que Lise Duguay, Éric Landry, Éric Côté, Marie-Ève Nowlan, Anne-Marie LeBlanc, soient nommés comme membres honorifiques.

Adopté à l'unanimité

11. NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

La présidente d'assemblée, Sue Duguay, présente les six candidatures qui ont été retenues par le conseil de direction pour siéger au conseil d'administration 2020-2021.

Ces personnes sont :

- Lise Duguay
- Éric Côté
- Éric Landry
- Anne-Marie LeBlanc
- Marie-Ève Nowlan
- La nouvelle présidence élue de la FJFNB

Proposé par : Étienne Bélanger (École L'Odysée, Moncton)

Appuyé de : Emma Philippe (École Sainte-Anne, Fredericton)

PRO AGA2020-09-26 008

Que les personnes nommées ci-haut forment le conseil d'administration 2020-2021 de la FJFNB.

Adopté à l'unanimité

12. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS – MISSION D'EXAMEN 2019-2020

La secrétaire-trésorière, Janelle Poirier et la directrice générale, Pascale Joëlle Fortin-Daigle, présentent les états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 par la firme comptable Boudreau Albert Savoie.

Proposé par : Geneviève Breau (C.S.C. La fontaine, Néguaac)

Appuyé par : Julien Bérubé (École Carrefour Beausoleil, Miramichi)

PROP AGA2020-09-26 009

Que les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 soient reçus tels que présentés

Adopté à l'unanimité

13. NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021

Proposé par : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)

Appuyé par : Yanilou Babineau (Polyvalente Roland-Pépin, Campbellton)

PROP AGA2020-09-26 010

Que la firme comptable Boudreau Albert Savoie et Associés fasse la vérification comptable externe.

Adopté à l'unanimité

14. ADOPTION DE LA COTISATION ANNUELLE

La présidente d'assemblée, Sue Duguay, informe l'assemblée que la cotisation annuelle des membres est actuellement de 0,25 \$ par élève, avec un maximum de 200\$ par école.

Proposé par : Maude Sonier (École Carrefour Beausoleil, Miramichi)

Appuyé par : Emma Philippe (École Sainte-Anne, Fredericton)

PROP AGA2020-09-26 011

Que la cotisation pour un conseil des élèves demeure à 0,25\$ par élève jusqu'à un maximum de 200\$ par école.

Adopté à l'unanimité

Sue Duguay, la présidente d'assemblée, à 14h05 propose de suspendre l'assemblée pour un jeu virtuel sur la plateforme pendant la pause.

15. PAUSE

Sue Duguay déclare l'Assemblée ouverte à 14h48.

16. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES TABLES RONDES

La semaine avant l'AGA, les personnes déléguées ont participé à une série de tables rondes virtuelles sur la plateforme Active Replica portant sur huit grands sujets, soit :

- Développement personnel
- Santé mentale
- Activisme
- Implication des jeunes
- Environnement
- Éducation moderne
- Sports
- Art et culture

Suite à ces tables rondes et à un vote en pitoncratie sur le site dotstorming.com qui a duré 24 heures découlent les 5 propositions suivantes :

Proposé par : Luc Cormier (Polyvalente Louis-J.-Robichaud, Shediac)

Appuyé par : Jeanne Boucher (École L'Odysée, Moncton)

PROP AGA2020-09-26 012

Que la FJFNB encourage le système d'éducation à devenir le plus carbo-neutre et écoresponsable possible.

Vote sur la proposition

Adopté à l'unanimité

Proposé par : Jeanne Boucher (École L'Odysée, Moncton)

Appuyé par : Emma Philippe (École Sainte-Anne, Fredericton)

PROP AGA2020-09-26 013

Que la FJFNB encourage la cohésion dans le milieu scolaire (entre les jeunes, le personnel enseignant, la direction, etc.) pour un environnement assurant le bien-être et une bonne santé mentale chez les jeunes.

Proposition d'un amendement

Proposé par : Luc Cormier (Polyvalente Louis-J.-Robichaud, Shediac)

Appuyé par : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)

PROP Amendé : AGA2020-09-26-13

Que la FJFNB encourage la cohésion dans le milieu scolaire (entre les jeunes, le personnel enseignant, la direction, etc.) pour un environnement assurant le bien-être et une bonne santé mentale de tous.

Vote sur l'amendement

Adopté à l'unanimité

Vote sur la proposition

Adopté à l'unanimité

Proposé par : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)

Appuyé par : Yanilou Babineau (Polyvalente Roland-Pépin, Campbellton)

PROP AGA2020-09-26 014

Que la FJFNB collabore avec l'ASINB et les associations de parents pour sensibiliser les jeunes et leurs familles afin de rendre les sports plus inclusifs.

Vote sur la proposition

Adopté à l'unanimité

Proposé par : Janelle Poirier (secrétaire-trésorière sortante)
Appuyé par : Étienne Bélanger (École L'Odyssee, Moncton)

PROP AGA2020-09-26 015

Que la FJFNB travaille avec le MEDPE afin d'inclure plus de créativité et d'arts des différentes cultures dans tous les cours.

Vote sur la proposition

Adopté à l'unanimité

Proposé par : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)
Appuyé par : Yanilou Babineau (Polyvalente Roland-Pépin, Campbellton)

PROP AGA2029-09-26 016

Que la FJFNB entame des démarches pour permettre aux jeunes d'avoir des expériences sur le marché du travail afin d'apprendre davantage sur eux-mêmes.

Vote sur la proposition

Adopté à l'unanimité

Proposé par : Luc Cormier (Polyvalente Louis-J.-Robichaud, Shédiac)
Appuyé par : Emma Philippe (École Sainte-Anne, Fredericton)

PROP AGA2019-05-26 017

Que la FJFNB travaille pour former un sénat au sein de la FJFNB.

Proposition d'un 1er amendement

Proposé : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)
Appuyé : Luc Cormier (Polyvalente Louis-J.-Robichaud, Shédiac)

PROP Amendé (1er amendement): AGA2020-09-26 017

Que la FJFNB explore la possibilité pour former un sénat à l'interne de la FJFNB.

Proposition d'un 2e amendement

Proposé : Janelle Poirier (secrétaire-trésorière sortante)
Appuyé : Étienne Bélanger (École L'Odyssee, Moncton)

PROP Amendé (2e amendement) : AGA2020-09-26 017

Que la FJFNB explore la possibilité pour former un sénat à l'interne de la Fédération et présente les résultats de cette recherche à un AGA des 2 prochaines années.

Vote sur le 1er amendement

Adopté à l'unanimité

Vote sur le 2e amendement

Adopté à l'unanimité

Vote sur la proposition

Adopté à l'unanimité

17. Élection des membres du conseil de direction 2019-2020

Le président d'élection, Nicholas Berry, présente les procédures et conclut la période de mise en candidature. Il présente les vidéos de discours de chaque personne candidate devant l'Assemblée virtuelle.

Les membres passent au vote pour chacun des postes.

Voici les résultats des élections du conseil de direction 2020-2021 :

Président : Simon Thériault

Vice-président : Julien Bérubé

Secrétaire-trésorière : Étienne Bélanger

Représentant de la région Centrale : Maude Sonier

Représentant de la région Nord-Est : Geneviève Breau

Représentante de la région Nord-Ouest : Marilou Landry

Représentante de la région Sud : Roxanne Albert

Pour information, voici le nombre de candidatures par poste : présidence (2), vice-présidence (3), secrétaire-trésorier.e (2), rep central (2), rep nord-est (2), rep nord-ouest (1), rep sud (2)

Proposé par : Simon Thériault (Polyvalente Thomas-Albert, Grand-Sault)

Appuyé par : Alexis Bourque (Polyvalente Louis-J.-Robichaud, Shédiac)

PRO AGA2020-09-26 018

Que la FJFNB détruise les billets de vote.

Adopté à l'unanimité

18. VARIA

Le président, Félix Arseneault, remercie les membres sortants du conseil de direction 2019-2020, le conseil d'administration 2019-2020, les employé.e.s de la FJFNB et les représentant.e.s FJFNB des 22 écoles secondaires francophones.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Maude Sonier (École Carrefour Beausoleil) propose la levée de l'assemblée à 18h00, le samedi 26 septembre 2020.

Sue Duguay
Présidente de l'assemblée

André Robichaud
Secrétaire d'assemblée

SUIVI DES MANDATS 2020-2021

TERMINÉ

SPORTS ÉLECTRONIQUES :

- Que la FJFNB organise une compétition de sport électronique.
- Que la FJFNB crée des initiatives afin de promouvoir l'intégration et de valoriser l'importance des compétences de bases en informatique et en programmation dans nos activités et le milieu scolaire.

INCLUSION :

- Que la FJFNB crée une tournée de sensibilisation sur le sujet de l'inclusion auprès des jeunes et du personnel des écoles dans le but de former et de stimuler la création des comités d'inclusion dans les écoles.

FÉMINISME :

- Que la FJFNB développe des initiatives de sensibilisation dans les écoles et la communauté sur le féminisme, le consentement et la place des femmes sur le marché du travail.

EN COURS DE CONCRÉTISATION

SANTÉ MENTALE :

- Que la FJFNB encourage la cohésion dans le milieu scolaire (entre les jeunes, le personnel enseignant, la direction, etc.) pour un environnement assurant le bien-être et une bonne santé mentale de tous.

GOUVERNANCE :

- Que la FJFNB explore la possibilité de former un Sénat à l'interne de la Fédération et présente les résultats de cette recherche à une AGA des 2 prochaines années
- Que la FJFNB outille les conseils des élèves afin de leur procurer plus d'indépendance, de leur permettre de mieux représenter leurs membres et d'exercer de la pression dans leurs communautés de manière efficace.

SPORTS :

- Que la FJFNB collabore avec l'ASINB et les associations de parents pour sensibiliser les jeunes et leur famille afin de rendre les sports plus inclusifs.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL :

- Que la FJFNB entame des démarches pour permettre aux jeunes d'avoir des expériences sur le marché du travail afin d'apprendre davantage sur eux-mêmes.
- Que la FJFNB crée du contenu en littératie financière et augmente son accessibilité pour tous les élèves.

ENVIRONNEMENT :

- Que la FJFNB crée une tournée et un guide pour les écoles dans le but de sensibiliser les membres à la cause environnementale et appuie la création de comités environnementaux et écologiques dans les écoles.
- Que la FJFNB organise un concours d'initiatives environnementales et voit à optimiser ses pratiques écoresponsables

ACCROS DE LA CHANSON :

- Que la FJFNB travaille davantage avec les jeunes d'Accros et les producteurs de l'album d'Accros afin que les finalistes puissent donner leur avis sur leur pièce.

50e :

- Que la FJFNB unisse les jeunes de la province autour d'un enjeu en commun.

EN ATTENTE

SANTÉ MENTALE :

- Que la FJFNB crée un mouvement jeunesse afin de revendiquer auprès des instances gouvernementales au sujet de la santé mentale.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL :

- Que la FJFNB fasse pression sur le gouvernement du NB et les institutions postsecondaires francophones du NB afin de réduire voire abolir les frais de scolarité de ces dernières.

À TOUT JAMAIS

ENVIRONNEMENT :

- Que la FJFNB encourage le système d'éducation à devenir le plus carbo-neutre et écoresponsable possible.

REVENDECTION CURRICULUM SCOLAIRE :

- Que la FJFNB travaille avec le MEDPE afin d'inclure plus de créativité et d'arts des différentes cultures dans tous les cours.

- Que la FJFNB revendique une éducation complète en écologie et écoresponsabilité tout au long du parcours scolaire et outille les jeunes pour que ces derniers puissent sensibiliser la communauté.

- Que la FJFNB fasse pression au MEDPE afin de diversifier l'offre de cours de français dans les écoles secondaires.

- Que la FJFNB fasse pression au MEDPE dans le but d'avoir un cours de compétences globales.

NATURE :

- Que la FJFNB ajoute un volet actif et plein air lors de ses événements.

SANTÉ MENTALE :

- Que la FJFNB fasse pression pour l'accessibilité et la promotion des services en santé mentale en partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

VOTE 16 :

- Que la FJFNB continue de faire pression sur le dossier du vote à 16 ans, entre autres, en poussant ses alliés à faire de la promotion sur le sujet.

J'aimerais m'impliquer à la FJFNB...

Je pourrais être :

- Membre du conseil de direction (CD) de la FJFNB
- Élève conseiller.e sur le CÉD (conseil d'éducation de mon district scolaire)

Mais est-ce que c'est pour moi ?

La réponse est « Oui » si :

- Tu as envie de rencontrer de nouvelles personnes.
- Tu as envie de faire connaître ton point de vue.
- Tu as envie de découvrir l'Acadie et la francophonie canadienne.
- Tu as envie de faire une différence.

C'est quoi le CD de la FJFNB ?

- Les membres du conseil de direction (CD) sont élus à chaque AGA pour un mandat d'un an
- Durant l'année, le CD a la responsabilité de diriger la FJFNB selon les priorités que les membres auront identifiées au cours de l'AGA
- Le CD prend les décisions importantes qui toucheront les différents projets de la FJFNB
- Le CD décide des positions politiques qu'elle doit prendre.

PROCÉDURES ÉLECTORALES 2021

Les postes au Conseil de direction sont les suivants :

Présidence ;

Vice-présidence ;

Secrétaire-trésorerie ;

Représentant.e.s de région :

(i) Représentant-e de la région **Centre** (École Régionale de Baie-Sainte-Anne, École Carrefour Beausoleil, École Étoile de l'Acadie, Centre scolaire communautaire Sainte-Anne, et Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain)

(ii) Représentant-e de la région **Nord-Est** (Polyvalente Roland-Pépin, École aux quatre vents, École Secondaire Népisiguit, Polyvalente Louis-Mailloux, École Marie-Esther, Polyvalente W.-A.-Losier, et Centre scolaire communautaire La fontaine)

(iii) Représentant-e de la région **Nord-Ouest** (École Marie-Gaétane, Polyvalente Alexandre-J.-Savoie, École Grande-Rivière, Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, et Polyvalente Thomas-Albert)

(iv) Représentant-e de la région **Sud** (Polyvalente Mgr-Marcel-François-Richard, École Clément-Cormier, Polyvalente Louis-J.-Robichaud, École L'Odysée, et École Mathieu-Martin)

1. Période de mise en candidature

Ouverte le **lundi 1er mars à 16h00. Fermée le samedi 17 avril 2021 à 15h00 (candidatures de plancher).**

2. Mandat

La durée des mandats est cette année sont du **1er juillet au 30 juin** de chaque année. Les postes de présidence, vice-présidence et secrétaire-trésorerie peuvent être renouvelé une fois, les postes de représentants de région jusqu'à un maximum de quatre fois tant et aussi longtemps que la personne candidat est au secondaire.

3. Éligibilité

- a. Toute personne âgée entre 14 et 21 ans au moment de son élection et étant membre d'un membre associatif, ou sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick, ou étudiant dans une institution postsecondaire francophone du Nouveau-Brunswick, est éligible à la présidence.
- b. Toute personne âgée entre 14 et 21 ans au moment de son élection et étant membre d'un membre associatif, ou sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick, ou étudiant dans une institution postsecondaire du Nouveau-Brunswick, est éligible aux postes de la vice-présidence et du secrétaire-trésorier.
- c. Toute personne étant membre d'un membre associatif (école secondaire) est éligible au poste de représentant régional pour la région où est situé ce membre.

4. Dépôt des candidatures

- a. Déposer son formulaire de candidature à la présidence d'élection avec la signature à l'appui deux personnes avant la fin de la période de mise en candidature. Une personne ne peut pas appuyer deux candidat.es .es différent pour le même poste.
- b. Des nominations de plachers pourront être déposées durant l'AGA de samedi. Les candidat.es nommées doivent recevoir l'appui de deux personnes.

5. Déroulement des élections

Les élections se déroulent dans l'ordre suivant :

- i. Clôture de la période de mise en candidat.es ure;
- ii. Confirmation des candidat.es ures;
- iii. Présentation des candidat.es s à la présidence;
- iv. Élection à la présidence et annonce des résultats;
- v. Présentation des candidat.es s à la vice-présidence;
- vi. Élection à la vice-présidence et annonce des résultats;
- vii. Présentation des candidat.es s à la secrétaire-trésorerie;
- viii. Élection à la secrétaire-trésorerie et annonce des résultats; et
- ix. Élections aux postes de représentants régionaux et annonce des résultats.

6. Mode de scrutin

- a. Les élections se tiennent par vote préférentiel secret, indiquant leur préférence de candidat, en ordre décroissant
- b. Chaque école a le droit à un bulletin de vote par poste. Au début de l'AGA, les écoles qui ont plus de un participant devront discuter ensemble et choisir une personne pour aller voter, qui sera le membre votant.
- c. Les membres votants recevront un lien par courriel qui les amènera sur le site Balotilo pour effectuer leur vote.
- d. Le vote sera conclu lorsque tous les membres votant auront été effectué leur choix.

7. Égalité

Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des voix à la fin du dépouillement, le candidat ayant reçu le moins de voix (ou les candidats ayant reçu le moins de voix en cas d'égalité au dernier rang) est éliminé. Un vote supplémentaire est accordé aux candidats ayant été identifiés au 2e rang sur les bulletins de vote dont le candidat identifié comme 1ère préférence a été éliminé. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des voix, le processus décrit est répété jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité absolue des voix exprimées.

8. Vote de confiance

Si une seule personne est candidat.es e pour un poste donné, la présidence d'élections doit tenir un vote de confiance secret. La personne est élue si elle obtient une majorité simple de votes positifs lors de ce vote de confiance.

9. Présentation des candidat.es s

La présidence d'élections doit offrir à chaque candidat.es l'opportunité de se présenter. Les présentations ont lieu selon l'ordre alphabétique du nom de famille des candidat.es. Les présentations sont d'une durée maximale de 3 minutes par candidat.es.

Tout candidat.es étant candidat.es à plus d'un poste ne peut se présenter plus d'une fois. Dans de telles circonstances, la présidence d'élections doit simplement indiquer le nom du candidat.es s'étant déjà présenté et l'identifier à l'assemblée.

Chaque école n'a droit qu'à un seul vote par poste. Vous devez donc choisir une personne représentante qui effectuera les votes pour cette école. Vous pouvez cependant vous consulter pour faire votre choix. Le vote se fait de façon secrète par voie de bulletin de vote électronique, qui sera envoyé au courriel de la personne représentante choisie.

MISE EN CANDIDATURE POSTE À LA PRÉSIDENTE

La candidature de _____ au poste de présidente
du conseil de direction est proposée
par _____
de l'école _____
et appuyée de _____
de l'école _____.

Éligibilité :

Toute personne âgée entre 14 et 21 ans au moment de son élection et étant membre d'un membre associatif (école membre), ou sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick, ou étudiant dans une institution postsecondaire francophone du Nouveau-Brunswick, est éligible à la présidence.

La présidence du conseil de direction de la FJFNB :

- (i) est présidente du conseil d'administration et du conseil de direction;
- (ii) est la principale responsable de l'administration des affaires courantes de la FJFNB;
- (iii) représente les membres de la FJFNB aux comités, commissions, rencontres et autres événements où il est pertinent que la FJFNB soit représentée;
- (iv) agit comme principale porte-parole de la FJFNB;
- (v) est la représentante officielle de la FJFNB auprès de toute instance, publique ou privée;
- (vi) s'assure de l'exécution et des suivis des tâches confiées au conseil de direction et au conseil d'administration;
- (vii) préside les rencontres du conseil de direction et, à ce titre, tranche toute question les voix exprimées sont égales, mais n'a pas autrement droit de vote;
- (viii) préside les rencontres du conseil d'administration et, à ce titre, tranche toute question les voix exprimées sont égales, mais n'a pas autrement droit de vote;
- (ix) assure la représentation de la FJFNB à la Fédération de la jeunesse canadienne-française, à la Société Nationale de l'Acadie ou à la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, et délègue en priorité à la vice-présidence et au secrétaire-trésorier le mandat de représenter la FJFNB aux deux autres organisations;
- (x) remplit toute autre obligation prévue aux présents statuts et règlements; et
- (xi) exerce tout autre pouvoir ou toute autre autorité qui lui est accordé par le conseil de direction.

MISE EN CANDIDATURE POSTE À LA VICE-PRÉSIDENTE

La candidature de _____ au poste de vice-présidence
du conseil de direction est proposée
par _____
de l'école _____
et appuyée de _____
de l'école _____.

Éligibilité :

Toute personne âgée entre 14 et 21 ans au moment de son élection et étant membre d'un membre associatif (école membre), ou sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick, ou étudiant dans une institution postsecondaire du Nouveau-Brunswick, est éligible aux postes de la vice-présidence et du secrétaire-trésorier.

La vice-présidence du conseil de direction de la FJFNB :

- (i) appuie la présidence dans l'exécution de ses tâches et responsabilités;
- (ii) remplace la présidence en cas d'absence ou d'incapacité;
- (iii) représente la FJFNB aux comités et organisations où elle a été nommée par le conseil de direction;
- (iv) en cas de démission de la présidence, assume les responsabilités de ce poste jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante; et
- (v) exerce tout autre pouvoir ou toute autre autorité qui lui est accordé par le conseil de direction.

MISE EN CANDIDATURE

POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.E

La candidature de _____
au poste de secrétaire-trésorier.ère du conseil de direction est proposée
par _____
de l'école _____
et appuyée de _____
de l'école _____.

Éligibilité :

Toute personne âgée entre 14 et 21 ans au moment de son élection et étant membre d'un membre associatif (école membre), ou sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick, ou étudiant dans une institution postsecondaire du Nouveau-Brunswick, est éligible aux postes de la vice-présidence et du secrétaire-trésorier.

Le secrétaire-trésorier.ère du conseil de direction de la FJFNB :

- (i) rédige et signe les procès-verbaux des réunions du conseil de direction;
- (ii) est responsable des archives et des documents de la FJFNB;
- (iii) est responsable de présenter les états financiers et les budgets au conseil de direction;
- (iv) est responsable du sceau et des lettres patentes de la FJFNB;
- (v) représente la FJFNB aux comités et organisations où elle a été nommée par le conseil de direction; et
- (vi) exerce tout autre pouvoir ou toute autre autorité qui lui est accordé par le conseil de direction.

MISE EN CANDIDATURE

POSTE DE REPRÉSENTANT.E de RÉGION

La candidature de _____ au poste de représentant.e de région du conseil de direction est proposée par _____ de l'école _____ et appuyée de _____ de l'école _____.

Éligibilité :

Toute personne étant membre d'un membre associatif (école membre) est éligible au poste de représentant.e régional pour la région où est situé ce membre.

Les représentant.e.s de région du conseil de direction de la FJFNB :

- (i) agissent à titre de représentant.e.s de leur région au conseil de direction;
- (ii) sont responsables d'assurer la communication entre les membres associatifs et le conseil de direction par l'entremise des présidences des membres associatifs;
- (iii) sont responsables d'organiser et de présider les réunions des membres de leur région; et
- (iv) exercent tout autre pouvoir ou toute autre autorité qui leur est accordé par le conseil de direction.